

## Programme d'examen : 3<sup>ème</sup> degré

Le but de ces examens est de proposer des étapes successives et des objectifs de travail individuel, en tant que soliste. De plus, au fur et à mesure des 5 degrés proposés, le niveau de chacun peut être appréciable pour se situer et pouvoir affirmer ses compétences dans les cinq domaines ci-dessous.

### I - Formation musicale.

*Sur les acquis précédents viennent s'ajouter les rythmes suivants :*

#### **Rythmes binaires :**



### II - Théorie.

- Les points abordés dans le cursus de formation musicale.
- La théorie, pour ce cahier, consiste à bien répondre au questionnaire de contrôle des connaissances (page 179). En particulier : les premiers éléments sur la tonalité et la modalité.

- La réalisation du fascicule I de théorie. Cela consiste à bien connaître tous les points complémentaires de la théorie musicale, à l'exception de l'étude très complète de la tonalité (volume 5), de la modalité (volume 6) et de la transposition (volume 7). L'étude de ce cahier comporte, quant à elle, les règles d'identification des tonalités et de celles des différents modes.

### III - Technique.

#### **Étendue ou registre étudié :**



**Les matières :** - Introduction à la suite de la technique - l'écoute - Les filages de sons (suite) - Les nuances (suite) - Les octaves (suite) - Les altérations : le Mi bécarré - Le chromatisme (suite) - Les assouplissements - les notes aiguës - les tons et modes en bombarde Sib (suite) - Les détachés - Le double détaché - Les articulations - Les passages en legato - La suite des agréments - Le travail des clés - Les doigtés harmoniques - Les doigtés spéciaux.

### IV - Déchiffrage.

- L'épreuve consiste à déchiffrer deux ou trois portées suivant le cursus de formation musicale : les rythmes nouveaux sont essentiellement binaires. Ces portées correspondent au programme rythmique ci-dessus.

- Ce déchiffrage doit se faire lentement. Un temps de préparation est accordé, (de 3 à 5 minutes).

## **V - Le répertoire.**

*- Le répertoire choisi pour l'examen devra comporter des rythmes de ce cahier. La tessiture, allant jusqu'au Fa d'octave est obligatoire pour l'examen. L'élève peut faire des arrêts à l'endroit des reprises. Ces reprises ne sont pas obligatoires, et selon la longueur du morceau, les examinateurs statueront sur l'opportunité ou non de faire ces reprises. Tous les airs choisis doivent être du niveau technique de ce degré et non du degré précédent. Voici la liste des airs :*

**FM :** 4 - 6 - 28 - 29 - 33 - 37 - 40 - 46 - 49 - 56 - 62 - 63 - 65 - 66 - 69 - 73

**T :** 27 - 43 - 44 - 52 - 75 - 164 - 178 - 179 - 180 - 181 - 182 - 191 - 215 - 218 - 221 - 249 - 252 - 259

**R :** 12 - 13 - 16 - 17 - 18 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 28 - 29 - 30 - 32 - 34 - 36

## **VI - Deux airs à jouer.**

*- Idem. Les airs suivent le cursus musical du cahier, tel qu'il est déterminé à la page précédente et ci-dessus.*

### - Deux possibilités :

*A - Les airs sont choisis par l'élève, soit dans le répertoire du cahier, soit provenant d'une autre source. En aucun cas, ils ne doivent comporter de difficulté supérieure ni inférieure à celles abordées dans ce cahier.*

*B - Les airs sont donnés par le formateur. Dans ce cas, ils doivent être communiqués six semaines au moins avant l'épreuve.*

*- Les airs peuvent aussi être à deux ou trois parties. Dans ce cas, l'élève peut être accompagné par la ou les personnes de son choix, même par son formateur habituel. Seul l'élève est jugé.*

## **Système de notation.**

### **Les critères sont les suivants :**

*- Déchiffrage / 20*

*- Technique / 20*

*- Théorie / 20*

*- Air présenté / 40 (coefficient 2).*

*Total : 100 points / par 5, ce qui donne une note sur 20.*

### **Résultats :**

*- admission au degré = 12 / 20.*

*- mention AB = 14 / 20.*

*- mention B = 16 / 20.*

*- mention TB = 18 / 20.*

## Exemples d'épreuve.

### - Déchiffrage.

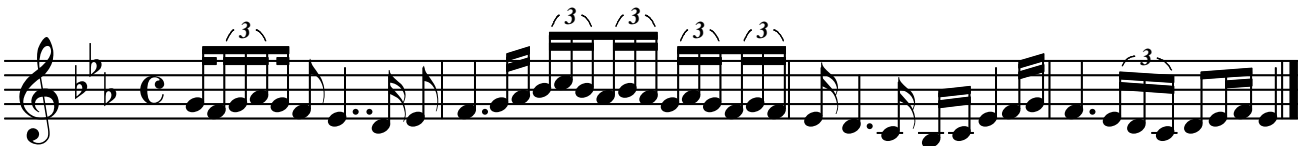
*1<sup>er</sup> exemple :*



*2<sup>ème</sup> exemple :*

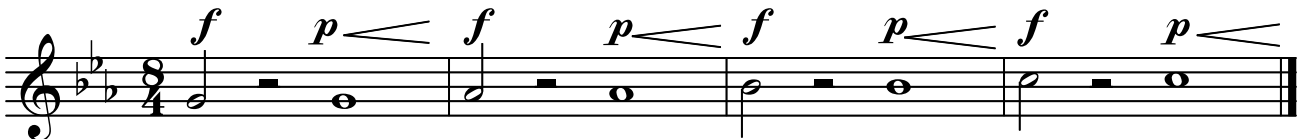


*3<sup>ème</sup> exemple :*

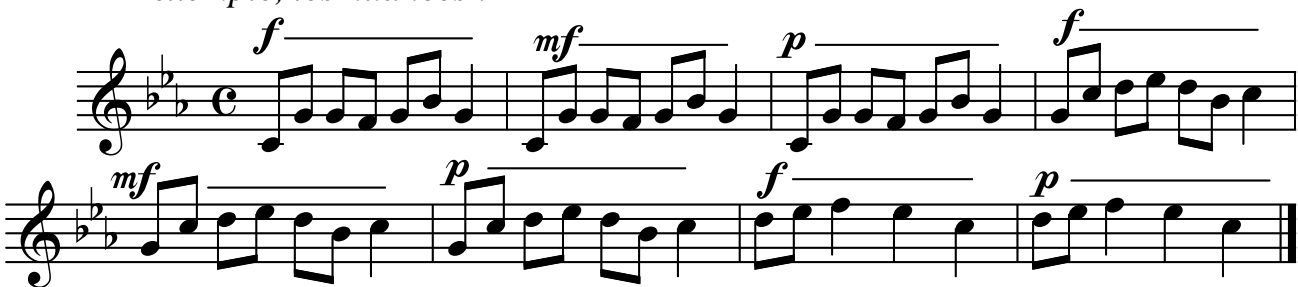


### - Technique de son.

*1<sup>er</sup> exemple, les filages de sons :*



*2<sup>ème</sup> exemple, les nuances :*



**N.B.** Pour l'exercice des nuances et des filages de son, on pourra prendre en lieu et place des exercices typiques ci-dessus le n° t 5 page 48.

### Types d'airs proposés au 2<sup>ème</sup> degré.

*Voir la liste des airs de ce cahier pouvant servir d'examen à la page précédente.*

*N.B. Selon les difficultés des airs, les exercices techniques ne sont pas obligatoires, si les airs les contiennent déjà. Les examinateurs apprécieront.*

## FANTAISIE IRLANDAISE

M.L.R.

r  
39

Musical score for Fantaisie Irlandaise, measures 39-43. The score is written in treble clef, 2/4 time, and B-flat major. It consists of three staves. The first staff begins with a repeat sign and contains measures 39-41. The second staff continues with measures 42-43. The third staff contains measures 44-45, ending with a repeat sign.

## GAVOTTE POURLETTE

M.L.R.

r  
40

Musical score for Gavotte Pourlette, measures 40-44. The score is written in treble clef, 2/4 time, and B-flat major. It consists of three staves. The first staff begins with a repeat sign and contains measures 40-41. The second staff contains measures 42-43, with a first ending bracket labeled '1' over the final two measures. The third staff contains measures 44-45, with a second ending bracket labeled '2' over the first two measures and a triplet bracket labeled '3' over the final three measures.